

Définitions des rubriques des comptes des régions 2004

Pour les rubriques relatives aux dépenses et recettes, seules les opérations budgétaires réelles sont prises en compte

Libellé	Définition comptable M51 régions
Charges de fonctionnement	Débit net Classe 6 (sauf c/68 et 619), 826 et 828 - crédit net c/782 et 783
Achats et charges externes	Débit net c/60, 63, 641, 643, 644, 645, 649, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 669, 674
Frais de gestion courante	Débit net c/60, 63, 641, 643, 644, 645, 649, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 669, 674 sauf aux chapitres 936, 943, 945, 96
Frais liés aux interventions	Débit net c/60, 63, 641, 643, 644, 645, 649, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 669, 674 aux chapitres 936, 943, 945, 96
Frais de personnel	Débit net c/61 (sauf 619)
Rémunération du personnel titulaire	Débit net 610
Rémunération du personnel non-titulaire	Débit net 611
Charges sociales	Débit net 618
Impôts et taxes versés	débit net 62, 658
Autres charges de gestion courante	Débit net c/64 (sauf c/641, 643, 644, 645, 649), 650, 657, 666, 667, 668
Contingents et participations	Débit net 64 sauf 641, 643, 644, 645, 649
Subventions	Débit net 650, 657, 65 (seul)
Indemnités et frais versés aux élus	Débit net 666, 667, 668
Charges financières	debit net c/67 sauf 674 et 6716
Intérêts des emprunts, y compris sur ligne de trésorerie	Débit net c/671 (sauf c/6716)
Intérêts des emprunts à moyen et long terme	Débit net 671 sauf 6716 et 6715
Intérêt des emprunts à court terme (lignes de trésorerie)	Débit net 6715
Charges exceptionnelles	Débit net 651, 652, 653, 654, 655, 6716, 69, 828, 826
Répartition par fonction des charges de fonctionnement	
Service financier	charges de fonctionnement au chapitre 930
Personnel permanent	charges de fonctionnement chapitre 931
Ensembles mobiliers et immobiliers	charges de fonctionnement chapitre 932
Administration générale	charges de fonctionnement chapitre 934
<i>dont achats et charges externes</i>	<i>achats et charges externes au chapitre 934</i>
Relations publiques	charges de fonctionnement chapitre 940
Enseignement	charges de fonctionnement au chapitre 943
<i>dont achats et charges externes</i>	<i>Achats et charges externes au chapitre 943</i>
<i>dont participations</i>	<i>Participations au chapitre 943</i>
Lycées	charges de fonctionnement chapitre 9432
Enseignement supérieur	charges de fonctionnement chapitre 9433
Sports et beaux-arts	charges de fonctionnement chapitre 945
<i>dont subventions</i>	<i>Subventions au chapitre 945</i>
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	charges de fonctionnement chapitre 946
Services sociaux	charges de fonctionnement chapitre 95
Interventions économiques générales	charges de fonctionnement chapitre 961
<i>dont participations</i>	<i>participations au chapitre 961</i>
<i>dont subventions</i>	<i>participations au chapitre 961</i>
Aménagement du territoire, urbanisme	charges de fonctionnement chapitre 9611
Tourisme	charges de fonctionnement chapitre 9614
Interventions en matière agricole	charges de fonctionnement chapitre 962
Interventions en matière industrielle et commerciale	charges de fonctionnement chapitre 963
Interventions socio-économiques	charges de fonctionnement chapitre 964
Formation professionnelle	charges de fonctionnement chapitre 9646
<i>dont achats et charges externes</i>	<i>achats et charges externes au chapitre 9646</i>
<i>dont participations</i>	<i>participations au chapitre 9646</i>
Apprentissage	charges de fonctionnement chapitre 9647
<i>dont participations</i>	<i>participations au chapitre 9647</i>
Produits de fonctionnement	Crédits nets Classe 7, c/827 et 829 (sauf 78) (+ débit c/1407 et crédit c/1471 pour l'Île-de-France uniquement)
Produits d'exploitation/domaniaux	Crédit net 70,71 sauf 712, 714, 715
Transferts reçus	Crédits nets c/7330, 7331, 7332, 7337, 7338, 736 (sauf 7365), 737,738, 739, 74
Recouvrements au profit d'organismes d'État	crédit net 733(seul), 7330, 7331, 7332, 7337, 7338
Concours de l'État	Crédit net 74, 7335, 7522, 778, 779
DGF part forfaitaire	Crédit net 740
DGF part péréquation	Crédit net 741

FCDR	Crédit net 744
D.G.D.	Crédit net c/749
Attributions de péréquation-compensation	Crédit net c/ 7335, 7522, 778 et 779 (les recettes du fonds de correction des déséquilibres régionaux, imputées au crédit du c/744 figurent dans le total des participations et dotations reçues de l'État).
Subventions et participations	Crédits net c/ 736, 737, 738, 739 sauf 7365
Participations reçues de l'Etat	Crédit net c/7371
Transferts européens	crédit net 7376, 7377, 738
<i>Transferts de l'Etat</i>	<i>somme des concours et des participations de l'Etat</i>
Impôts et taxes	Crédit net c/7335, 75, 76, 77, 712, 715 + crédit c/1471 (Îdf)
Contributions directes	Crédit net c/777 + crédit c/1471 (TSE Île-de-France)
Impôts indirects et autres taxes	Crédits nets c/75, 76, 712, 715 sauf 7522
Taxes sur véhicules	crédit net 751, 753
Taxe sur les permis de conduire	Crédit net c/751
Taxe sur les certificats d'immatriculation (cartes grises)	Crédit net c/753
Taxes et impôts ROM et Corse	crédit net 756, 759
Droit additionnel d'octroi de mer (ROM)	Crédit net c/756
Taxe sur les carburants (ROM)	Crédit net c/7598
Autres impôts indirects (Corse et ROM)	crédit net 7590, 7591, 7597
Taxe sur les véhicules à moteur (Corse)	crédit net 7592
Recouvrements	crédit net 714, 727, 729, 731, 732, 7333, 7334, 7336, 7339
Produits financiers	crédit net 721, 722, 723
Produits exceptionnels	crédit net 7365, 79, 827, 829
Recettes d'investissement réelles	Crédit c/105, 106, 107, 116, 13 (sauf 138),14 (sauf 1471), 16, 18 (sauf 180 et 181), 21 (sauf 21X8), 23, 25 (sauf 253), 26, 27, 28 + crédit net c/24 et 253
Dotations et fonds divers	Crédit c/106, 107, 14 (sauf 140, 141, 1471)
FCTVA (remboursements du)	Crédit c/1421
Dotation régionale d'équipement scolaire	Crédit c/144
Subventions et participations d'équipement reçues	Crédit c/105, 140 (sauf 1407), 141, 237 + crédit net c/253 - débit 1407
Emprunts nouveaux	crédit 16
Cessions d'immobilisations autres que financières	crédit 116, 21 (sauf 21 avec 8 en 4ème position = amortissements)
Cession d'immobilisations financières	Crédit c/25, 250, 251, 252, 254, 26, 27
Autres recettes d'investissement	crédit 13 (sauf 138), 23 (sauf 237), 28 + crédit net 24
Dépenses d'investissement réelles	Débit c/105, 106, 107, 116, 13 (sauf 138), 14 (sauf 1407), 16, 18 (sauf 180 et 181), 21 (sauf 21x8), 23, 25 (sauf 253), 26, 27, 28 - crédit net c/180, 181
Dépenses d'investissement direct	Débit c/21 (sauf 21x8),23, 254 (sauf au chap. 909) + [débit-crédit] c/181
Immobilisations incorporelles	Débit 218 sauf 2188
Immobilisations corporelles	Débit c/210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219 (sauf 21x8)
Immobilisations en cours et avances à des tiers pour travaux dont :	Débit c/23, 254 (sauf 254 du chap. 909) + [débit-crédit] c/181
Immobilisations en cours	Débit 23
Avances à des tiers pour travaux	Débit c/254 (sauf au chap. 909)
Subventions d'équipement versées	Débit 130, 133 + débit net 180
Immobilisations financières	Débit c/25, 250, 251, 252, 26, 27, et (254 du chap. 909)
Remboursement en capital d'emprunts	débit 16
Autres dépenses d'équipement	débit 106, 116, 131, 132, 134, 135, 28 + débit net 785 et 786
Répartition des dépenses définitives d'investissement par programme	
Services généraux d'intérêt régional	Dépenses définitives d'investissement au chap. 900
Enseignement-formation	Dépenses définitives d'investissement au chap. 901
Lycées	Dépenses définitives d'investissement au chap. 9012
Formation professionnelle	Dépenses définitives d'investissement au chap. 9015
Culture, vie sociale	Dépenses définitives d'investissement au chap. 902
Santé	Dépenses définitives d'investissement au chap. 903
Interventions sociales	Dépenses définitives d'investissement au chap. 904
Logements	Dépenses définitives d'investissement au chap. 905
Développement urbain	Dépenses définitives d'investissement au chap. 906
Développement rural et aménagement de l'espace naturel	Dépenses définitives d'investissement au chap. 907
Transports, postes et télécommunications	Dépenses définitives d'investissement au chap. 908

Action économique	Dépenses définitives d'investissement au chap. 909
Opérations hors programme	Dépenses définitives d'investissement au chap. 92
Soldes financiers	
Excédent brut de fonctionnement (EBF)	produits - charges de fonctionnement réels (hors produits et charges financiers et exceptionnels)
Capacité d'autofinancement (CAF)	produits - charges de fonctionnement réels
CAF nette	CAF - remboursement en capital d'emprunts
Financement disponible	CAF nette + recettes d'investissement hors emprunt
Excédent financier global	Recettes - dépenses totales, hors opérations sur emprunts (remboursements et emprunts nouveaux)
Eléments de bilan	
Ressources stables	solde créditeur 1 (sauf 13), 21X8, 138
Capitaux propres	solde créditeur 10,11, 12, 14
Provisions et amortissements	solde créditeur 138, 15, 21X8
Dette sur emprunts en fin d'exercice	solde créditeur 16
Dette sans réception de fonds en fin d'exercice	solde créditeur 18
Emplois stables	solde débiteur 13 sauf 138, 2 sauf 21X8
Immobilisations corporelles	solde débiteur 21 (sauf 21X8 et 218)
<i>dont bien reçus à disposition</i>	<i>solde débiteur 219</i>
Immobilisations incorporelles	solde débiteur 218 sauf 2188
Immobilisations financières	solde débiteur 25 sauf 254, solde débiteur 26, 27
Immobilisations en cours	solde débiteur 23
Subventions d'équipements versées	solde débiteur 13 sauf 138
Avances à des tiers pour travaux	solde débiteur 254
Affectations	solde débiteur 28
Fonds de roulement final au 31-12	solde débiteur des classes 4 et 5 (=solde créditeur des classes 1, 2, 6, 7, 8)
Créances d'exploitation	solde débiteur 41, 468, 47, 48, 49
Débiteurs ordinaires	solde débiteur 41
<i>dont administrés</i>	<i>solde débiteur 411</i>
Débiteurs divers (restes à recouvrer)	solde débiteur 468
Recettes à classer ou à régulariser	solde débiteur 47 et 49
Dettes d'exploitation	solde créditeur 40, 42, 43, 44, 45, 46 sauf 468
Créanciers ordinaires	solde créditeur 40
<i>dont fournisseurs et entrepreneurs</i>	<i>solde créditeur 400</i>
Dettes sur le personnel	solde créditeur 42
Dettes sur l'Etat	solde créditeur 43
Dettes sur d'autres collectivités et établissements publics	solde créditeur 44
Services à comptabilité distincte	solde créditeur 45
Dettes diverses	solde créditeur 46 sauf 468
Besoin en fonds de roulement	solde débiteur classe 4
Trésorerie	
Trésorerie active	solde débiteur 5 sauf 569
Prêts, avances et titres à court terme	solde débiteur 50 à 58 sauf 568, 581, 569
Disponibilités	solde débiteur 568
Fonds de garantie	solde débiteur 581
Trésorerie passive	
Lignes et crédits de trésorerie	solde créditeur 569
Trésorerie nette	solde débiteur 5
Disponibilités nettes	solde débiteur 568 et 569